

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1968)
Heft: 86

Artikel: Le marché international de l'or ou les deux visages des banquiers suisses
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1008238>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domained'or

86

N° 86 1^{er} février 1968 Cinquième année
Bi-mensuel romand

Rédacteur responsable : André Gavillet
Le numéro : 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros :
Pour la Suisse : 12 francs
Pour l'étranger : 15 francs

Changement d'adresse : 50 centimes

Administration, rédaction :

Lausanne, Case Chauderon 142

Chèque postal 10 - 155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A., Lausanne

Aux articles de ce numéro
ont collaboré :

Henri Galland
André Gavillet
Jean-Jacques Leu
Marx Lévy
Jacques Morier-Genoud
C.-F. Pochon
Albert Tille

Le N° 87 sortira de presse le jeudi 15 février 1968

Le marché international de l'or ou les deux visages des banquiers suisses

Dans notre dernier numéro, nous avons soutenu que la réévaluation de l'or pourrait, théoriquement, être une solution élégante à la double crise qui menace, aujourd'hui, le capitalisme mondial : chômage et sur-production dans les pays industriels, famine et sous-production dans les pays du Tiers-Monde.

Mais deux difficultés immenses s'opposent à cette solution. La première, c'est l'absence d'un plan qui garantirait les pays prêteurs contre les risques de l'inflation, qui assurerait d'autre part aux pays pauvres les moyens de financer prioritairement les investissements à long terme indispensables au démarrage de leur économie. La seconde difficulté est constituée par la spéculation sur l'or et la théaurisation de l'or qui atteint ces dernières années des proportions gigantesques. Les particuliers sont ainsi en mesure d'intervenir dans le jeu mondial au mépris de tout intérêt collectif et international. Dévaluer les monnaies par rapport à l'or, ce serait offrir à ces spéculateurs la récompense de leurs espoirs mercantiles. Il serait donc logique de mettre préalablement un terme, dans le monde entier, à la vente d'or aux amateurs de trésor. Mais si cette décision était prise, les banques suisses perdraient un fleuron de leur activité. La Suisse est en effet, comme le titrait la N.Z.Z. (21 janvier 1968) dans un article très documenté, la plaque tournante du marché de l'or.

D'où les deux visages des banques et les deux guichets de Janus.

Premier guichet. Solidarité internationale dont la Banque nationale se fait le porte-parole. Adhésion au pool de l'or. Accords de diverse nature, pour déjouer les pressions sur le dollar. Prêts à la Grande-Bretagne, etc. Un pour tous, tous pour un.

Deuxième guichet. Libre vente de l'or, sur ordre des spéculateurs du monde entier, assurée par les banques privées. Soi d'abord !

Comment donc est organisé le marché de l'or, pour la prospérité des banques suisses ?

Johannesburg, Londres, Zürich

La deuxième guerre mondiale bouleversa le marché monétaire et celui des métaux. Le retour à la normale fut, pour l'or, la réouverture du marché de Londres en 1955. Plusieurs raisons expliquent le rôle prédominant de la Grande-Bretagne. Il s'agit tout d'abord d'une tradition très britannique : depuis deux siècles au moins, Londres est la principale bourse de l'or. Une preuve assez stupéfiante est le fait que le prix de l'or en Grande-Bretagne n'a pas changé, exception faite des guerres napoléoniennes et de la première guerre mondiale, de 1700 à 1931 ! Au XVII^e, au XIX^e, au début du XX^e siècle, ce fut immuablement 85 shillings l'once.

A ces traditions s'ajouta la découverte des mines d'or de Witwatersrand, près de Johannesburg. L'exploitation fut d'abord financée par des capitaux anglais. De toute façon, l'Afrique du Sud se rattache au bloc sterling. L'or africain est donc vendu à la Banque d'Angleterre. Et voilà les barres d'or concentrées à Londres ! C'est de là qu'il faut partir, car elles ne sont près de la Tamise qu'en transit. Des restrictions empêchent en effet les Anglais d'avoir accès, directement, comme particuliers, au marché de l'or. Cinq sociétés anglaises servent de courtiers agréés par la Banque d'Angleterre pour la vente et l'achat de l'or. Les opérations se font au comptant. Le prix de l'or est ajusté jour après jour. En fait, bien que soumis aux lois de l'offre et de la demande, le prix de l'or en barres ne peut varier que dans des limites étroites.

En effet, le Trésor américain s'est engagé à vendre aux autorités monétaires de l'étranger l'or à 35 dollars l'once, en toutes circonstances. Le Trésor américain prélève une commission de $\frac{1}{4}$ pour cent; ajoutez encore les frais de transport et d'assurances de New York, siège de la Federal Reserve Bank, à Londres; le prix maximum sur le marché londonien ne devrait pas excéder 35,20 dollars. Or cette règle souffrit une importante exception; dès le 25 octobre 1960, la spéculation fit monter le dollar jusqu'à

plus de 40 dollars l'once. Les pays riches répondirent en créant un pool de l'or. Ils constituaient un fonds en or de 270 millions de dollars, destiné à répondre aux demandes exceptionnelles, à soulager les réserves américaines, à préserver le dollar. Lors de la crise de novembre et décembre 1967, qui suivit la dévaluation de la livre, il fallut pourtant que les Etats membres consentent de sérieuses rallonges à leurs quotas pour résister à la spéculation.

Ainsi on découvre un curieux paradoxe. Deux pays, menacés dans leur santé monétaire (les Etats-Unis et la Grande-Bretagne), qui ont, depuis de nombreuses années, eu la sagesse de supprimer tout marché national de l'or et toute vente à leurs propres concitoyens, ces deux pays, donc, avec l'appui des banques nationales européennes, persistent stoïquement à alimenter, l'un comme fournisseur, l'autre comme intermédiaire les spéculateurs privés, qui saignent leurs réserves.

Mais l'instrument de ces spéculateurs privés, ce sont les banques suisses, au service de leur clientèle internationale.

Les trois grandes banques

En Suisse, comme dans tous les pays du monde, les billets de banque ont cours obligatoire (arrêté fédéral du 29 juin 1954). Pour obtenir de l'or, vous ne pouvez donc pas vous présenter au guichet d'une banque en exigeant qu'il soit échangé contre sa valeur métallique. En revanche, vous pouvez passer commande pour un achat d'or. La différence est essentielle. Votre ordre ne sera pas exécuté en puisant dans les réserves de la Banque nationale suisse, mais par un achat sur le marché londonien.

Le commerce de l'or est assuré d'abord par les trois grandes banques commerciales : la Société de Banque suisse, l'Union de Banques suisses, le Crédit suisse (ces 3 Suisses des temps modernes). Les connaisseurs (cf. N.Z.Z., article cité) ajoutent à la liste : la Banque Leu, à Zürich, spécialisée dans le commerce des pièces d'or, de même que la Banque Dreyfus à Bâle; la Banque Guyerzeller Zurmont à Zürich, étroitement liée à la banque londonienne Samuel Montagu, spécialisée dans le commerce de l'or; la Banque de l'Indochine à Lausanne; la Banque pour le Commerce suisse-israélien à Genève.

Pour conquérir ce marché, les banques suisses disposaient de plusieurs atouts. Tout d'abord, la totale convertibilité du franc suisse qui leur assure une large clientèle cosmopolite. C'est un atout traditionnel. Mais, plus particulièrement, joue la discréption suisse; non pas celle des banques qui est professionnelle, mais celle des autorités. L'importation et l'exportation de l'or, le commerce de l'or, la frappe des monnaies est, strictement libre. L'importation est exempte de droits de douanes, nous l'avons dit dans D.P. 85, ce qui signifie qu'aucune statistique suisse, par exemple, celle du commerce extérieur, n'enregistre les transactions. Quand la discréption est à la fois bancaire et officielle, elle est parfaite du point de vue du client.

Ces clients, où se recrutent-ils ? Au Moyen-Orient, tout d'abord. En Asie, les marchés de l'or sont situés à Beyrouth (marché libre), Koweit (marché de transit), Hong-Kong (marché de transit), Macao (marché libre) et Bombay (marché national, exclusivement). On dit que le marché de Bombay est alimenté tout particulièrement par les banques suisses. Au second rang, l'Italie. Au troisième, l'Amérique du Sud. Et même, les banques privées suisses peuvent avoir pour clients des banques nationales qui préfèrent acheter de l'or en toute discréption plutôt que d'apparaître sur le marché londonien ou d'exiger que les Etats-Unis puissent dans leurs réserves de Fort-Knox. Ils prennent ainsi leurs précautions, arrondissent leur magot, tout en paraissant être de loyaux partenaires internationaux. Discréption suisse privée au service de la politique de certaines banques nationales !

Autre atout : fonctionnent, en Suisse, des fonderies spécialisées dans la réduction des barres en petites

unités et dans le raffinage. Ces fonderies sont mondialement connues. Métaux Précieux, à Neuchâtel, qui dépend de la Société de Banque suisse, l'Union genevoise de dégrossissement d'or, à Genève, rattachée au Crédit suisse, et Argor à Chiasso contrôlé par l'Union de Banque suisse. Ce travail de fonderie est d'une grande rentabilité, puisque la transformation d'un kilo d'or en petites plaques de cinq grammes (aisément transportables ou négociables) laisse à qualité de raffinage égale un bénéfice de plus de mille francs. Ainsi les banques suisses vous offriront des plaques d'or de 10 g, 20 g, 25 g, 50 g, 100 g, 250 g, 500 g, etc... 100 g d'or ou de chocolat : la mise en plaques, c'est une constante des vocations nationales suisses.

Ajoutons encore que les banques suisses rendaient possible l'achat de l'or à crédit. Cette pratique impliquait qu'elles disposaient d'importantes liquidités, car, sur le marché londonien, l'or se paie comptant. Pour freiner la spéculation, elles ont mis fin à ces achats à tempérament. Elles ont présenté le geste comme une contribution à l'assainissement du marché ! Toujours le désir de faire bonne figure ; l'oncle Sam aime ces petites attentions. En réalité, l'achat de l'or à tempérament allait promptement assécher les réserves liquides des banques.

Combien ?

L'absence de statistiques suisses ne permet pas de connaître l'ampleur du trafic d'or qui passe par l'intermédiaire des banques suisses. En revanche, les statistiques du commerce extérieur britannique renseignent sur les exportations d'or à destination directe de la Suisse. Ce furent quelque trois milliards qui, pour la seule année 1967, prirent le chemin aérien de la Suisse, par vol « charter ». (Les gangsters réussissent, aujourd'hui, sur le marché londonien, de beaux coups en arraîsonnant les trains postaux aux sacs bourrés de billets. A quand l'abordage en plein vol d'un avion affrété par les banques suisses ? Vous, Messieurs les romanciers, qu'attendez-vous pour coller à l'actualité ?).

L'or transporté dans nos safes ne représente pas la totalité des transactions bancaires dirigées de Suisse. Et l'ensemble des transactions ? — Avec une assez grande marge d'appréciation, les achats d'or en barre des banques suisses sont estimées aux deux tiers, voire aux trois quarts des achats de l'ensemble du marché londonien; 60 à 70 %, d'après M. Strohmeier, directeur de la Société de Banque Suisse ; cf. numéro spécial de « Handelszeitung », 23 septembre 1967 publié à l'occasion de l'assemblée des Banquiers suisses ; M. Strohmeier parlait pour ses pairs, de plus il est orfèvre dans la matière.

La Suisse est donc bien la plaque tournante de la théaurisation et de la spéculation. Ajoutons que la Suisse est de surcroît, sans conteste, le premier marché du monde pour l'achat ou la vente de pièces d'or. Plusieurs milliers de pièces sont vendues chaque jour. Mais l'ensemble du chiffre d'affaires de ce secteur n'est, en aucune mesure, comparable à celui de l'or en barres, de trente fois inférieur probablement. D'ailleurs, le marché des pièces répond à d'autres critères que celui du poids de l'or. La rareté est déterminante pour le prix. On sait que la « Vreneli » suisse de 10 fr. vaut 78 fr., alors que la « Vreneli » de 20 fr., qui contient très exactement le double d'or, ne vaut que 50 fr. Quant à la « Vreneli » de 100 fr. elle en vaut 5000. Il demeure que les pièces sont activement recherchées par les théaurisateurs du monde entier, à partir de la Suisse.

La parabole

Le système monétaire est absurde, et la faute n'en est pas aux seules banques suisses. Récapitulons ! Tous les pays ont détaché leurs billets et leur monnaie de l'étalon-or. Les coupures ont cours forcé. Elles sont simplement garanties par une couverture minimale. L'or a été ainsi ramené à son rôle essentiel de moyen de régler les paiements internationaux par le canal des banques nationales. Pour qu'il puisse mieux assumer ce rôle, la majorité des pays dont les Etats-Unis ont interdit à leurs nationaux d'acquérir ou de posséder de l'or. Mais, contradiction fondamentale, ils admettent d'alimenter les marchés destinés à la vente aux particuliers d'autres nations.

Le raisonnement des Etats-Unis était, est encore, celui d'une nation riche, forte de réserves jugées inépuisables. Et surtout, c'était le fait d'une nation qui dépense, qui croit à l'enrichissement par les vertus du commerce, de l'industrie, c'est-à-dire de l'investissement et du travail. Mais l'or est stérile, il ne rapporte aucun intérêt, il est gelé ; on a appris cela à chacun, au catéchisme, par le langage d'une parabole évangélique. Les immigrants américains connaissaient leurs Evangiles. C'est pourquoi lorsque, après avoir dévalué le dollar dès 1933, Roosevelt mit l'or hors de portée des convoitises privées nationales, il ne prenait pas en fait à rebrousse-poil ses concitoyens dans leurs habitudes. Mais les Américains ont méconnu la force des réflexes d'autres nations. L'or brille au soleil ; les pays méditerranéens ont un goût prononcé pour ce métal. Voulez les bas de laine français, voyez l'Italie, deuxième client des banques suisses pour les achats d'or, voyez la confiance des Grecs dans le souverain — monnaie d'or anglaise, et deuxième monnaie nationale grecque ! — voyez l'importance des achats qui viennent du Moyen-Orient, d'Amérique latine.

Les Américains croyaient et croient encore que les théaurisateurs ne peuvent qu'être perdants. Bel optimisme ! Lors de la dernière crise, l'économiste Triffin s'écriait : les spéculateurs vont prendre une énorme culotte ! Les Américains s'illusionnent donc encore sur les vertus du libéralisme économique, qui à tout déséquilibre trouve, dit-on, son propre correctif. Ils s'imaginent que les théaurisateurs n'y gagneront rien et que, dès qu'ils l'auront compris, ils revendront leur or et que tout rentrera dans l'ordre. Ils croient à ce libéralisme pour autrui alors qu'ils y ont renoncé pour eux-mêmes ; ils croient qu'il va convenir à des peuples qui ont des habitudes ancestrales de confiance en l'or, qui théauriseront et ne revendront pas. Méconnaître cette psychologie internationale, c'est créer un système absurde. Tel est le système actuel, qui permet par un jeu d'intermédiaires aux spéculateurs privés de mettre en échec l'ordre monétaire international.

Janus

Au premier rang des intermédiaires, la Suisse. Mais son cas n'est pas comparable à celui des Etats-Unis. D'abord parce que comme Etat, elle n'interdit pas la vente de l'or aux particuliers, et aussi parce qu'elle ne commet pas une erreur involontaire, par excès de confiance dans les vertus de l'esprit d'entreprise, du dynamisme industriel. Non la Suisse connaît, ses banquiers connaissent, les réflexes des amateurs d'or, de ces clientèles étrangères qui préfèrent planquer en métal prestigieux leurs richesses plutôt que de les investir en valeurs productives dans leurs propres pays. Les banquiers suisses ne pèchent pas par optimisme. Ce sont des réalistes ; la ruée vers l'or, ils l'exploitent. Comme leur propre filon. En temps ordinaire, sur un marché de devises calme, le commerce de l'or serait admissible. Aujourd'hui, où nous sommes entrés en crise, il n'est plus tolérable. L'or ne devrait être affecté qu'à des emplois industriels ou à des règlements internationaux ; le marché des pierres précieuses, des monnaies frappées, de l'orfèvrerie devant suffire pour les millionnaires des Mille et une nuits.

Sur cette question, la pratique des banques suisses est de grandes conséquences ; le libre marché de l'or développe d'autres effets que certaines particularités du secret bancaire qui inspirent pourtant toute une littérature. Or que voyons-nous ? Des prises de positions, officielles et officieuses, qui proposent telle politique ou telle autre, mais qui toutes escamotent cette question fondamentale.

M. Schweizer appelle de ses vœux une réévaluation de l'or ! Mais il se tait sur le problème de la spéculation et le rôle de la Suisse, y compris celui de la banque qu'il dirige.

La Banque nationale, par la bouche de M. Iklé, fait des professions de foi de loyauté internationale, elle ne souhaite pas une réévaluation de l'or ; mais sur la spéculation dont la Suisse est la plaque tournante, bouche cousue.

Le visage de la bonne volonté pour relations internationales, le visage des affaires pour clientèles internationales. Janus !

Les 27

Mise à jour du fichier des grands bourgeois d'affaires suisses

Il y a un an (D.P. 65), nous avions esquissé une description de la bourgeoisie financière et industrielle suisse. Les données de cette étude nous avaient été fournies par un dépouillement des Conseils d'administration des plus grandes entreprises suisses et par un travail de défrichement parallèle mené par le professeur Erard de Neuchâtel.

Aujourd'hui nous avons souhaité procéder à une mise à jour ; l'ambition est donc plus modeste : comment se présente le fichier ? Et secondairement, les changements ont-ils une valeur significative ?

Le classement de l'U.B.S.

Pour justifier les comparaisons nous avons repris la même méthode de travail. Le point de départ est donc le classement établi par l'Union de Banques Suisses des trente principales entreprises suisses, tel qu'il est publié dans le dépliant « La Suisse en chiffres 1967 », qui est un memento parfait des données économiques de la vie suisse. Rappelons que les amateurs de classements complets peuvent se référer aux analyses plus fouillées que publie chaque année, dans son premier numéro de l'an, « Finanz und Wirtschaft » (pour notre étude, numéro du 5 janvier 1967). Ces classements peuvent en effet être établis en fonction du capital social, des fonds propres, de la valeur boursière, du nombre d'employés, du chiffre d'affaires, etc... C'est ainsi que si l'on ne tenait compte que du seul capital social (cf. aussi « La Vie Economique », mars 1967), les Grands suisses seraient sociétés étrangères domiciliées en Suisse : la Banque des règlements internationaux (500 millions), la Dow Chemical (420), la Compagnie financière Michelin (401) et pas très loin, derrière encore, Saint-Gobain International (200), Société internationale Pirelli (150). Pourquoi ces holdings de grandes entreprises étrangères sont-elles donc en Suisse ? Attrait fiscal !

Le classement U.B.S., entre tous, est commode parce que d'une part il ne regroupe que les entreprises suisses, d'autre part il recense les principales activités économiques : Industrie (14 sociétés), Commerce (5), Banques et sociétés financières (8), Assurances (3). La valeur boursière décide du classement ; mais dans le secteur commercial, il est tenu compte du chiffre d'affaires des Coop, de Migros, d'Usego, qui ne distribuent que des parts sociales. Ces sociétés sont donc, dans l'ordre, au 31.12. 1946.

Industries : Hoffmann-La Roche, Nestlé/Unilac, Ciba, Geigy, Sandoz, Alusuisse, Brown-Boveri, Swissair, Sulzer, Landis et Gyr, Oursina, Aar et Tessin, Georges Fischer, Câbleries de Cossonay.

Commerce : Jelmoli, Globus, U.S.C., Migros, Usego.

Banques, sociétés financières : Union de Banques suisses, Crédit suisse, Société de Banque suisse, Banque populaire, Electro-Watt, Holderbank, Motor-Colombus, Valeurs des métals.

Assurances : Compagnie suisse de réassurance, Zurich Assurances, Accidents Winterthur.

Quelles différences avec le classement que nous avions retenu précédemment (31.12.1964) et en deux ans, quoi de neuf ?

Le premier rang d'Hoffmann qui coiffe Nestlé (perte boursière en 1966 : 26 %), essentiellement parce qu'elle fait une politique plus généreuse de distribution de dividendes, qu'enregistre positivement la bourse. Il est plaisant de remarquer que le numéro 1 suisse est l'entreprise la plus secrète de tous. Chiffre d'affaires inconnu. Lors de la tentative de rachat clandestine de la S.I.P. l'opinion publique a pu juger